

Conseil de l'Europe

Education à la prévention de la discrimination

1. Cadre et approche générale:

L'objectif général des activités de formation du programme Pestalozzi est de former des professionnels de l'éducation à devenir multiplicateurs des standards et des valeurs du Conseil de l'Europe en matière d'éducation.

Les travaux se fondent principalement sur trois piliers

- Contenu : les standards et les principes ainsi que les résultats des projets du Conseil de l'Europe
- Méthodologie : centrée sur l'apprenant, formation par des pairs, travaux collaboratifs sur des préoccupations communes afin de trouver des solutions adaptées aux divers contextes
- Concept quadruplé de développement des compétences : sensibilité et sensibilisation, savoir et compréhension, pratique individuelle, pratique sociétale

Pour de plus amples informations sur le cadre des modules Pestalozzi pour la formation de formateurs, se reporter au document intitulé « Cadre des modules Pestalozzi »

2. **Numéro :** CoE 2011-I.A

3. **Projet concerné du Conseil de l'Europe :**

[Convention européenne des droits de l'homme](#)

Campagne "Tous différents tous égaux"

[Commission européenne contre le racisme et l'intolérance](#) (ECRI)

Campagne « [Dites non à la discrimination](#) »

Séries de [modules de formation des formateurs](#) du Programme Pestalozzi

4. **Dates du module A :** 11/10/2010 – 14/10/2011

5. **Date limite de candidature :** 17/06/2011

6. **Langue(s) de travail :** Anglais/français

Interprétation assurée

7. **Lieu : Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe, Strasbourg**

Adresse : 30 rue Pierre de Coubertin
F - 67000 Strasbourg
FRANCE

Tél. : + 33 3 88 41 23 00

Fax : + 33 3 88 41 27 77
E-mail : reception.eycs@coe.int
Site web : <http://www.coe.int/t/dg4/youth/EYC/Strasbourg>

8. Nombre de places disponibles : 55

i. jusqu'à 50 participants des pays signataires de la Convention culturelle européenne

ii. jusqu'à 5 participants d'autres pays

Les participants sous le point i (un par pays signataire) sont choisis et nommés par les membres respectifs du Comité directeur du Conseil de l'Europe pour l'éducation en coopération avec les agents de liaison nationaux du programme « Pestalozzi », en tenant compte du profil requis (point 9)

Les participants sous le point ii sont choisis et nommés par les organisations ou institutions partenaires en tenant compte du profil requis (point 9).

NB : s'il reste des places disponibles une fois passée la date limite de nomination, nous inviterons les pays qui ont déjà nommé un participant à en nommer un second.

9. Groupe cible :

Les participants doivent être issus du cadre de la formation initiale ou continue de l'éducation formelle ou non formelle. Ils doivent manifester un vif intérêt pour le thème choisi et avoir de l'expérience en la matière. Il faut aussi qu'ils aient une bonne connaissance de l'une au moins des deux langues de travail, anglais ou français.

Les participants doivent être disposés à s'engager dans un travail collaboratif international pour environ 12 mois incluant l'élaborer et de pilotage des matériels de formation dans leurs contextes, c'est-à-dire en particulier :

- exercices préparatoires de lecture et d'écriture
- participation active au module A en octobre 2011
- mise au point de matériels de formation et pilotage de ceux-ci entre le module A et le module B ; échange actif d'information et feedback via une plateforme de travail en ligne
- participation active au module B à la fin du printemps 2012
- révision des matériels de formation et participation à la rédaction finale des ressources de formation en vue de leur diffusion
- diffusion en utilisant les matériels de formations élaborés par tous les participants lors de formations futures
- diffuser le programme dans le contexte local, régional ou national et continuer de travailler avec d'autres participants en ligne, grâce à la réalisation d'un réseau de travail autonome à l'issue du programme.

La charge de travail globale, y compris la participation aux modules, devrait être de l'ordre de 120 à 150 heures. A l'issue du programme, un certificat indiquant la nature des compétences développées et la charge de travail de la formation sera remis aux participants.

10. Idée-force de l'activité de formation :

La formation mettra l'accent sur des questions clés telles que: Qu'est-ce que la discrimination et quelles sont ses racines et ses effets? Qu'est-ce qui est fait par rapport à la discrimination et qu'est-ce qu'il reste à faire? Que doivent faire les éducateurs pour prévenir la discrimination?

La discrimination est le traitement inéquitable des et le comportement à l'égard d'un individu en fonction de leur appartenance (réelle ou imaginaire) d'une certaine catégorie ou un groupe. Etre libre de discrimination est un droit fondamental de l'homme, ou plutôt il est la base de toutes les libertés fondamentales et, par conséquent la liberté la plus fondamentale.

Toutefois, la discrimination n'est pas quelque chose que nous sommes nés avec. C'est un comportement appris. L'apprentissage commence avec les parents et continue avec les pairs et les enseignants et l'ensemble de la communauté et les médias. C'est une construction sociale et en tant que tel, peut être désappris. A la base de la discrimination, nous trouvons les préjugés et l'ignorance, le manque de, ou un danger pour l'estime de soi et l'identité sociale, les structures de pouvoir et de la nécessité de défendre l'endogroupe contre toute groupes externes.

Beaucoup est dit et fait pour lutter contre les discriminations existantes. La Convention pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales du Conseil de l'Europe que tous les Etats membres ont ratifié interdit la discrimination (article 14). Les garanties juridiques sont constamment affinés et des campagnes et des mesures pour lutter contre la discrimination sont régulièrement lancées.

Nous avons des outils juridiques nationaux et internationaux, mais nous avons besoin aussi d'une évolution globale de la conscience. Nous avons besoin de nous attaquer aux causes qui sont à la racine du problème et les empêcher de se développer tout au long du processus de socialisation de nos jeunes.

Les professionnels de l'éducation sont au premier plan dans cette entreprise, pour 'éduquer tous : les discriminateurs réels et potentiels ainsi que les victimes réelles et potentielles de discrimination.

11. Résultats attendus :

Après la formation les participants seront en meilleure position pour agir pour la prévention de la discrimination, en particulier, ils seront mieux équipés pour

- Sensibiliser les apprenants, dans leurs familles et leurs communautés
- Empêcher les préjugés et stéréotypes ainsi que le recours aux boucs émissaires à se développer
- Agir contre la discrimination chaque fois que cela se passe
- Contribuer à faire de l'école un lieu de socialisation sans discrimination

Les participants formeront un réseau de professionnels de l'éducation équipés pour poursuivre la formation au niveau international, national, régional et local avec une vision partagée des compétences qui doivent être développés et de la méthode appropriée de formation et d'enseignement

Une collection de ressources de formation qui a fait ses preuves sera disponible en ligne pour servir de support pédagogique dans la formation des enseignants et comme une stimulation pour développer davantage les ressources dans le même sens.

12. Schéma du programme :

La durée du module A est de quatre jours

13. Organisateur : Conseil de l'Europe, Programme Pestalozzi

Nom et adresse : Programme Pestalozzi
CONSEIL DE L'EUROPE
Bâtiment Agora
F - 67075 STRASBOURG
France

Tél. : 0033388413277
Fax : 0033388412788
E-mail : pestalozzi@coe.int
Site web : www.coe.int/pestalozzi

14. Equipe de facilitateurs:

15. Frais de voyage et de séjour :

Les frais des participants des Etats signataires (8.i) sont pris en charge par le Conseil de l'Europe selon le règlement.

16. Autres informations :

Le succès des activités de formation dépend de l'engagement de tous les participants. En acceptant de participer au programme Pestalozzi, les participants et les animateurs s'engagent à participer activement et assidûment à toutes les phases de l'activité.

DRAFT